

Produit	Information	Tarif	
CARTE INTERFEDERALE MAJEURE EHGO <i>TARIF UNIQUE</i>	Carte annuelle. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.	CPMA	36.20 €
		EHGO	22.00 €
		FDAAPPMA	31.40 €
		AAPPMA	10.40 €
		TOTAL	100 €
CARTE PERSONNE MAJEURE	Carte annuelle départementale de la Mayenne. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. <i>Permet également de pêcher à 1 seule ligne sur l'ensemble du domaine public fluvial français.</i>	CPMA	36.20 €
		FDAAPPMA	31.40 €
		AAPPMA	10.40 €
		TOTAL	78 €
		CARTE PROMOTIONNELLE « DECOUVERTE FEMME » <i>TARIF UNIQUE</i>	Carte annuelle. Pêche à 1 ligne. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.
FDAAPPMA	13.95 €		
AAPPMA	6.85 €		
TOTAL	35 €		
CARTE PERSONNE MINEURE	Carte annuelle. Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.		
		FDAAPPMA	11.70 €
		AAPPMA	6.60 €
		TOTAL	21 €
		CARTE DECOUVERTE -12 ANS <i>TARIF UNIQUE</i>	Carte annuelle. Jeune de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier de l'année. Pêche à 1 ligne. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.
FDAAPPMA	3.00 €		
AAPPMA	2.50 €		
TOTAL	6 €		
CARTE JOURNALIERE	1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Reçoit la CPMA « journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours. Doit y figurer expressément le jour de validité. VALABLE UNIQUEMENT EN MAYENNE		
		FDAAPPMA	3.10 €
		AAPPMA	3.00 €
		TOTAL	10 €
		CARTE HEBDOMADAIRE <i>TARIF UNIQUE</i>	Carte valable 7 jours consécutifs (jours indiqués sur la carte de pêche obligatoirement avant achat) Disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Permet de pêcher sur tous les parcours des AAPPMA réciprocitaires des 91 départements adhérents à l'EHGO, au CHI et à l'URNE.
FDAAPPMA	13.15 €		
AAPPMA	6.85 €		
TOTAL	33 €		
CARTE HEBDOMAIRE MEMBRE AAPPMA	Carte valable 7 jours consécutifs. Disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie – Tous modes de pêche. Doit y figurer expressément les jours de validité.		
		FDAAPPMA	13.15 €
		AAPPMA	6.85 €
		TOTAL	20 €

L'achat de la vignette EHGO est toujours possible au prix de 35 € pour les pêcheurs ayant acquis initialement la seule carte majeure et souhaitant, par la suite pêcher dans les départements réciprocitaires EHGO, CHI et URNE.